

CHAUNY, LE 14/04/2020

NOTE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CHAUNY-TERGNIER-LA FERE

A l'attention la SAS Evolis Biogaz

Pôle Environnement et Technique

Service Eau et Assainissement

Tél: 03.75.30.00.30

Affaire suivie par : Marc LOQUET

PJ:-

Objet: RACCORDEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur,

Suite votre demande relative aux possibilités de raccordement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement concernant votre projet d'unité de méthanisation situé ZAC Evolis à Tergnier, je vous informe, au regard des informations transmises, que votre projet pourra faire l'objet d'un raccordement aux réseaux.

En ce qui concerne les eaux pluviales, la gestion doit être réalisée à la parcelle de façon privilégiée.

Ce document n'a pas vocation à se substituer à l'avis qui sera rendu à réception du permis de construire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Bernard BRONCHA